

Agrément Technique ATG avec Certification



COATING D'ÉTANCHÉITÉ
HYDRAULIQUE
AQUAFIN-2K

COLLE À CARRELAGE
UNIFIX-2K

Valable du 10/11/2015
au 9/11/2020

Opérateur d'agrément et de certification



Belgian Construction Certification Association
Rue d'Arlon, 53 B-1040 Bruxelles
www.bcca.be - info@bcca.be

Titulaire d'agrément:

Schomburg GmbH & Co. KG
Aquafinstrasse 2-6
D - 32760 Detmold
Tel.: +49 52 31 953 00
Fax.: +49 52 31 953 123
Site Web: www.schomburg.de
E-mail: export@schomburg.de

1 Objet et portée de l'Agrément Technique

Cet Agrément Technique concerne une évaluation favorable du système (tel que décrit ci-dessus) par un Opérateur d'Agrément indépendant désigné par l'UBAtc, BCCA, pour l'application mentionnée dans cet Agrément Technique.

L'Agrément Technique consigne les résultats de l'examen d'agrément. Cet examen se décline comme suit : identification des propriétés pertinentes du système en fonction de l'application visée et du mode de pose ou de mise en œuvre, conception du système et fiabilité de la production.

L'Agrément Technique présente un niveau de fiabilité élevé compte tenu de l'interprétation statistique des résultats de contrôle, du suivi périodique, de l'adaptation à la situation et à l'état de la technique et de la surveillance de la qualité par le titulaire d'agrément.

Pour que l'Agrément Technique puisse être maintenu, le titulaire d'agrément doit apporter la preuve en permanence qu'il continue à faire le nécessaire pour que l'aptitude à l'emploi du système soit démontrée. À cet égard, le suivi de la conformité du système à l'Agrément Technique est essentiel. Ce suivi est confié par l'UBAtc à un Opérateur de Certification indépendant, BCCA.

Le titulaire d'agrément [et le distributeur] est [sont] tenu[s] de respecter les résultats d'examen repris dans l'Agrément Technique lorsqu'ils mettent des informations à la disposition de tiers. L'UBAtc ou l'Opérateur de Certification peut prendre les initiatives qui s'imposent si le titulaire d'agrément [ou le distributeur] ne le fait pas (suffisamment) de lui-même.

L'Agrément Technique et la certification de la conformité du système à l'Agrément Technique sont indépendants des travaux effectués individuellement. L'entrepreneur et/ou l'architecte demeurent entièrement responsables de la conformité des travaux réalisés aux dispositions du cahier des charges.

L'Agrément Technique ne traite pas, sauf dispositions reprises spécifiquement, de la sécurité sur chantier, d'aspects sanitaires et de l'utilisation durable des matières premières. Par conséquent, l'UBAtc n'est en aucun cas responsable de dégâts causés par le non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou de l'entrepreneur/des entrepreneurs et/ou de l'architecte, des dispositions ayant trait à la sécurité sur chantier, aux aspects sanitaires et à l'utilisation durable des matières premières.

Remarque : dans cet Agrément Technique, on utilisera toujours le terme "entrepreneur", en référence à l'entité qui réalise les travaux. Ce terme peut également être compris au sens d'autres termes souvent utilisés, comme "exécutant", "installateur" et "applicateur".

2 Objet

Aquafin-2K est un coating d'étanchéité applicable sur les éléments de construction suivants :

- La face externe de murs souterrains, comme les caves, jusqu'à un maximum de 5 m sous le niveau de la nappe phréatique avec une protection supplémentaire de la couche contre les dégradations;
- Les murs intérieurs et les sols d'espaces humides à finition en carrelage comme les salles de bains et les douches;
- Les piscines à finition en carrelage;
- Les balcons à finition en carrelage.

Unifix-2K est une colle à carrelage utilisée pour l'encollage de carreaux sur une couche d'étanchéité Aquafin-2K.

Pour une bonne compréhension du système, des produits et des techniques sont présentés ci-après, qui ne tombent pas sous agrément. Le maître de l'ouvrage, le bureau d'étude et l'exécutant poseront à cet égard les exigences nécessaires. Pour toute information supplémentaire, voir le détenteur de l'ATG.

3 Produits

3.1 Aquafin 2K

Aquafin-2K est un coating d'étanchéité bi-composant à base d'un composant en poudre (Aquafin-1K) et d'une émulsion acrylique diluable à l'eau (Uniflex-B).

3.1.1 Caractéristiques d'Aquafin-1K

Tableau 1 – caractéristiques d'Aquafin-1K

| Propriété | | Résultat |
|--------------------------|--------------------|--------------------------------------|
| Composition | | Mélange de sable / ciment et charges |
| Masse volumique sèche | kg/dm ³ | 1,40 ± 0,05 |
| Teneur en cendres 450 °C | % masse | 97,6 |
| Teneur en cendres 900 °C | % masse | 96,1 |
| Couleur | | Gris |
| Granulométrie | | |
| Mailles | µm | 1000 500 100 <100 |
| Refus cumulé tamis | % | < 0,5 < 1,0 35 - 50 > 49 |

3.1.2 Caractéristiques d'Uniflex-B

Tableau 2 – caractéristiques d'Uniflex-B

| Propriété | | Résultat |
|----------------------------------|---------|--------------------|
| Composition | | Émulsion acrylique |
| Teneur en matière sèche à 105 °C | % | 49 – 51 |
| Teneur en cendres 450 °C | % masse | 0,6 |
| Viscosité (Viscosimètre Haake) | mPa.s | 1600 – 2600 |
| Couleur | | Blanc laiteux |

3.1.3 Caractéristiques du mélange

Tableau 3 – caractéristiques du mélange

| Propriété | | Résultat |
|-----------------------------------|--------------------|---|
| Dosage | % masse | 3 parts d'Aquafin-1K – 1 part d'Uniflex-B |
| Masse volumique mélange frais | kg/dm ³ | 1,6 ± 0,1 |
| Teneur en matière solide à 105 °C | % masse | 87,5 (*) |
| pH | | 11 – 13 |
| Durée de séchage (20 °C – 60% HR) | | |
| Temps ouvert: | heure | 1 |
| Sec au toucher: | heure | 3 |
| Sec: | heure | 24 |

(*) 3 minutes après le mélange

3.2 Uniflex-2K

Uniflex-2K est une colle à carrelage bi-composant à base d'un composant en poudre (Uniflex-1K) et d'une émulsion acrylique diluable à l'eau (Uniflex-B).

3.2.1 Caractéristiques d'Uniflex-1K:

Tableau 4 – caractéristiques d'Uniflex-1K

| Propriété | | Résultat |
|--------------------------|---------------------|--------------------------------------|
| Composition | | Mélange de sable / ciment et charges |
| Masse volumique sèche | kg/ dm ³ | 1,45 ± 0,05 |
| Teneur en cendres 450 °C | % masse | 98 |
| Teneur en cendres 900 °C | % masse | 85,2 |
| Couleur | | Gris |
| Granulométrie | | |
| Mailles | µm | 1000 500 100 <100 |
| Refus cumulé tamis | % | 0 < 0,5 50 - 60 > 40 |

3.2.2 Caractéristiques d'Uniflex-B: voir 3.1.2

3.2.3 Caractéristiques du mélange

Tableau 5 – caractéristiques du mélange

| Propriété | | Résultat |
|-----------------------------------|--------------------|---|
| Dosage | % masse | 3 parts d'Uniflex-1K – 1 part d'Uniflex-B |
| Masse volumique mélange frais | kg/dm ³ | 1,45 ± 0,1 |
| Teneur en matière solide à 105 °C | % masse | 87,5(*) |
| pH | | 11 – 13 |
| Durée de séchage (20 °C – 60% HR) | | |
| Temps ouvert: | heure | 0,5 |
| Sec au toucher: | heure | 3 |
| Sec: | heure | 24 |

(*) 3 minutes après le mélange

3.3 Matériaux auxiliaires (ne font pas partie de l'agrément)

- Aso-Unigrund-K: primaire diluable à l'eau améliorant l'adhérence sur les supports absorbants ;
- Asoplast-MZ: adjuvant à base de styrène-butadiène améliorant l'adhérence sur les supports humides ;
- ASO-Dichtband-2000: lamelle de joint d'EPDM armé au polyester. Largeur : 120 mm, longueur : 10 m et 50 m ;
- Aso-Dichtbandecke: cornières intérieures et extérieures préformées pour l'étanchéité à l'eau des joints de dilatation tridimensionnels ;
- Aquafin-2K Sicherheitsvlies: voile de polyester augmentant la résistance de la couche d'Aquafin-2K lorsqu'il y a risque de formation de fissures. Largeur : 1 m, longueur : 100 m ;
- Aso-Dichtflansch: bride d'adaptation en laiton pour passages de tuyaux. Diamètre : ½ pouce et ¾ pouce ;
- Asoflex-SDM: époxy élastique bi-composant ;
- Aso-Flexfuge: mortier de jointolement à base de liants hydrauliques, additionné de résines synthétiques. Dimensions des joints : 5-20 mm, profondeur max. : 10 mm. Accessible aux piétons après 2 heures.
- ECOSIL-2000: mastic de jointolement élastique à base de silicone.

4 Fabrication et commercialisation

Aquafin-2K et Uniflex-2K sont fabriqués par Schomburg GmbH & Co KG dans son usine de Detmold en Allemagne.

La société Schomburg GmbH & Co KG assure elle-même la commercialisation des produits.

5 Mise en œuvre

5.1 Mise en œuvre d'Aquafin-2K

5.1.1 Conception des travaux

Le maître d'ouvrage est tenu d'évaluer le risque de charge d'humidité en fonction du type de construction, de la nature du support et d'autres facteurs déterminants.

Tableau 6 – conception des travaux

| Application | Consommation kg/m ² | Épaisseur de couche totale mm |
|--|-----------------------------------|--|
| Murs souterrains extérieurs: humidité du sol et eau au-dessus du niveau de la nappe phréatique | 2 x 1,8 | 1,8 – 2,0 |
| Murs souterrains extérieurs: jusqu'à 2,5 m sous le niveau de la nappe phréatique | 3 x 1,5 | 2,0 – 2,3 |
| Murs souterrains extérieurs: de 2,5 m à 5,0 m sous le niveau de la nappe phréatique | 3 x 1,7 | ≥ 2,5 |
| Sols et murs intérieurs de locaux humides carrelés | 2 x 2 | 1,8 – 2,0 |
| Piscines carrelées | 3 x 1,7 | ≥ 2,5 |
| Terrasses, balcons carrelés | 2 x 2 | 1,8 – 2,0 |

5.1.2 Support

Les supports appropriés sont :

- Béton brut de décoffrage ;
- Maçonnerie en pierre naturelle, blocs de béton, briques pleines et perforées à tesson normal ou léger ;
- Couches d'enduit à base de ciment et de chaux ;
- Béton cellulaire ;
- Chapes à base de ciment (résistance à la compression : $\geq 8 \text{ N/mm}^2$).

5.1.3 Conditions de mise en œuvre

- Température de mise en œuvre : minimum 5 °C, maximum 30 °C ;
- Température du produit : minimum 5 °C, maximum 30 °C ;
- Ne pas appliquer en plein soleil et/ou par grand vent ;
- Protéger contre la pluie et le gel jusqu'à 24 heures après application.

5.1.4 Préparation du support

État du support

- Le support doit être plan. Réparer les éventuels défauts et grosses inégalités ;
- Éliminer la laitance de ciment, les parties meules, l'huile et toute autre substance pouvant nuire à l'adhérence ;
- Éliminer les restes de mortier et les parties saillantes ;
- Réparer les fissures jusqu'à 5 mm au moyen d'un mortier additionné d'Asoplast-Mz ;
- Réparer les nids de gravier au moyen d'un mortier additionné d'Asoplast-Mz ;
- Éliminer les inégalités supérieures à 2,5 mm au moyen d'un mortier de ciment mélangé à raison de 1:1 avec Asoplast-MZ dans de l'eau.

Couche de fond

- Surfaces très absorbantes : appliquer une couche d'Aso-Unigrund-K ;
- Surfaces saturées en eau : traiter préalablement avec Aquafin-DS.

5.1.5 Application d'Aquafin-2K

5.1.5.1 Gâchage

Mélanger 3 parts d'Aquafin-1K avec 1 part d'Uniflex-B. Lors du gâchage, on peut ajouter jusqu'à 5 % d'eau de distribution. Mélanger au moyen d'un mélangeur électrique (300 tours/min) durant minimum 3 minutes jusqu'à obtention d'un mélange homogène. La bonne consistance du mélange est atteinte précisément à partir du moment où celui-ci ne goutte plus de la brosse tampico.

5.1.5.2 Application d'Aquafin-2K

Appliquer Aquafin-2K avec une brosse en deux ou trois couches. Appliquer la première couche sur un support mat humide. La couche suivante peut être appliquée à la brosse ou à la spatule après séchage de la première couche (min. 4 heures à 20 °C).

De part et d'autre, arrondir les coins sur une largeur d'environ 8 cm au moyen d'Aquafin-DS (figure 1).

5.2 Mise en œuvre d'Unifix-2K

5.2.1 Application d'Unifix-2K

5.2.1.1 Gâchage

Mélanger 3 parts d'Unifix-1K avec 1 part d'Uniflex-B. Lors du gâchage, on peut ajouter jusqu'à 10 % d'eau de distribution. Mélanger au moyen d'un mélangeur électrique (300 tours/min) durant au moins 3 minutes jusqu'à obtention d'un mélange homogène.

5.2.1.2 Application

Appliquer Unifix-2K au peigne sur la couche d'étanchéité d'Aquafin-2K.

La consommation dépend du format du carreau et varie entre 1,4 kg/m² (dent de 3 mm) et 3,2 kg/m² (dent de 6 mm).

La surface est accessible aux piétons après au moins deux jours.

Jointoyer avec Aso-Flexfuge.

5.3 Traitement de parties spéciales

5.3.1 Joints

5.3.1.1 Murs de fondation

Au droit de la zone de joint (env. 15 cm de largeur) appliquer une bande d'ASO-Dichtband-2000 ou une cornière d'Aso-Dichtbandecke dans la couche fraîche d'Aquafin-2K. Parachever avec le nombre de couches d'Aquafin-2K requis (figure 2).

La firme Schomburg dispose de profils spéciaux pour l'étanchéisation de joints exposés à une pression hydrostatique (figure 3).

5.3.1.2 Raccord sol / mur dans les locaux humides

Au droit du raccord dans le lit de colle, appliquer un joint Ecosil-2000 de même hauteur que le carrelage (figure 6).

5.3.1.3 Raccord sol / mur sur les balcons et terrasses

Au droit de l'angle, appliquer une bande d'ASO-Dichtband-2000 ou une cornière préfabriquée d'Aso-Dichtbandecke dans la couche fraîche d'Aquafin-2K.

Jointoyer les carreaux avec Ecosil-2000 (figure 7).

5.3.2 Traversées

Aux passages de tuyaux métalliques, en béton ou en fibrociment, visser une bride Aso-Dichtflansch ancrée dans le mur au moyen de chevilles. L'espace entre l'Aso-Dichtflansch et le mur sera refermé au moyen d'Asoflex-SDM (figures 4 et 5).

Le raccord sera égalisé au moyen d'Unifix-2K.

Appliquer une couche d'Aquafin-2K sur l'Aso-Dichtflansch. Poser le voile Sicherheitsvlies Aquafin-2K dans la couche fraîche.

5.3.3 Écoulements métalliques ou en PVC (figure 8)

- Dégager la bride du siphon et nettoyer à fond ;
- PVC : poncer et appliquer une couche d'accrochage Uniflex-B ;
- Appliquer une couche d'Aquafin-2K ;
- Dans la couche fraîche, appliquer le voile de sécurité Aquafin-2K Sicherheitsvlies ;
- Ensuite, parachever en appliquant au minimum 2 couches d'Aquafin-2K tout en veillant à bien traiter les parties voulues dans la surface à rendre étanche.

5.3.4 Nez de balcon – garde-corps (figure 9)

- Enduire le nez de balcon avec Aquafin-2K ;
- Poser une bande étanche ASO-Dichtband-2000 sur la ligne de raccord entre la chape et le béton armé afin de prévenir toute fissure ultérieure.
- Poser de préférence un carrelage sur le nez de balcon ;
- Fixer le garde-corps sur la couche d'étanchéité Aquafin-2K avant la pose du carrelage, de préférence sous la dalle de béton portant ou au nez du plancher en béton (lorsque l'épaisseur est suffisante).

6 Etiquetage, conditionnement et stockage

6.1 Etiquetage

L'étiquette mentionne :

- Le nom du fournisseur ;
- Le nom du produit et son domaine d'application ;
- Le contenu ;
- Le délai de conservation
- Le numéro de lot et/ou la date de production ;
- La méthode de traitement ;
- La marque figurative ATG et le numéro de référence de l'agrément technique.

6.2 Conditionnement et stockage

Tableau 7 – conditionnement et stockage

| Produit | Conditionnement | Durée de conservation |
|------------|-----------------------|--|
| Aquafin-1K | Sacs de 6 kg et 25 kg | 1 an dans l'emballage d'origine fermé |
| Uniflex-B | Seaux de 2 et 8,33 kg | 2 ans dans l'emballage d'origine fermé, conservé à l'abri du gel |
| Unifix-1K | Sacs de 6 kg et 25 kg | 1 an dans l'emballage d'origine fermé conservé à l'abri du gel |

7 Performances

7.1 Aquafin-2K

Tableau 8 – performances Aquafin-2K

| Propriété | | Méthode d'essai | Critère | Résultat |
|---|------------------------------------|--|--------------------|--------------------|
| Adhérence initiale au béton (28 jours) | N/mm ² | NBN EN 1348 § 8.2 NBN EN 14891:2004 | ≥ 0,5 | 2,23 |
| Adhérence au béton après charge d'eau | N/mm ² | NBN EN 1348 § 8.3 NBN EN 14891:2004 | ≥ 0,5 | 0,85 |
| Adhérence au béton après cycles de gel/dégel | N/mm ² | NBN EN 1348 § 8.4 EN 14891 | ≥ 0,5 | 0,76 |
| Adhérence au béton après traitement thermique | N/mm ² | NBN EN 1348 § 8.5 EN 14891 | ≥ 0,5 | 0,88 |
| Adhérence au béton après immersion dans de l'eau chlorée | N/mm ² | NBN EN 14891 | ≥ 0,5 | 1,09 |
| Adhérence au béton après contact avec eau calcaire | N/mm ² | NBN EN 14891 | ≥ 0,5 | 0,60 |
| Adhérence au béton après 28 jours de contact avec 3 % KOH à 40 °C | N/mm ² | NBN EN 1348 | ≥ 0,5 | 1,10 |
| Adhérence au béton après 7 jours de contact avec eau chlorée | N/mm ² | NBN EN 14891 | ≥ 0,5 | 1,09 |
| Résistance à la rupture | N/mm ² | NBN EN ISO 527-3 | Valeur | 0,68 |
| Allongement à la rupture | % | NBN EN ISO 527-3 | Valeur | 13,50 |
| Étanchéité à l'eau (7 jours, 1,5 bar) | | NBN EN 14891 | Pas de pénétration | Pas de pénétration |
| Absorption d'eau capillaire | g/m ² .h ^{0,5} | NBN EN 1062-3 | ≤ 50 | 33 |
| Perméabilité à la vapeur d'eau sd (épaisseur de couche: 2 mm) | m | NBN EN ISO 12572 | sd ≤ 4 | 3 |
| Perméabilité à la vapeur d'eau | μ | | | 1500 |
| Pontage statique de fissure (Épaisseur de couche: 2 x 2 kg/m ²) | mm | NBN EN 14891 | Valeur | 0,4 |
| Durabilité: résistance aux racines | | NBN EN 4062 | Résistant | Conforme |

7.2 Unifix-2K

Tableau 9 – performances Unifix-2K

| Propriété | | Méthode d'essai | Critère | Résultat |
|---|-------------------|-------------------|---------|----------|
| Initiale après 3 jours | N/mm ² | NBN EN 1348 §8.2 | Valeur | 0,50 |
| Adhérence initiale 28 jours | N/mm ² | NBN EN 1348 § 8.2 | ≥ 0,5 | 1,37 |
| Adhérence après 20 jours d'immersion dans l'eau | N/mm ² | NBN EN 1348 § 8.3 | ≥ 0,5 | 0,88 |
| Adhérence après 14 jours à 70 °C | N/mm ² | NBN EN 1348 § 8.4 | ≥ 0,5 | 2,01 |
| Adhérence après cycles gel/dégel | N/mm ² | NBN EN 1348 § 8.5 | ≥ 0,5 | 1,21 |
| Temps ouvert | | NBN EN 1346 | | |
| après 20 minutes | N/mm ² | | ≥ 0,5 | 1,07 |
| après 30 minutes | N/mm ² | | ≥ 0,5 | 0,98 |
| Glissement | mm | NBN EN 1308 | < 0,5 | 0,11 |
| Déformation | mm | NBN EN 12002 | ≥ 2,5 | 30,9 |

8 Dessins

Figure 1 – arrondissement de coins

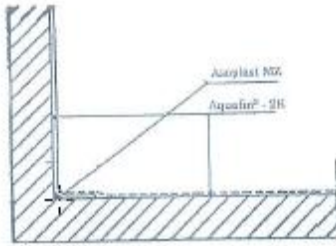


Figure 2 – joints de murs de fondation

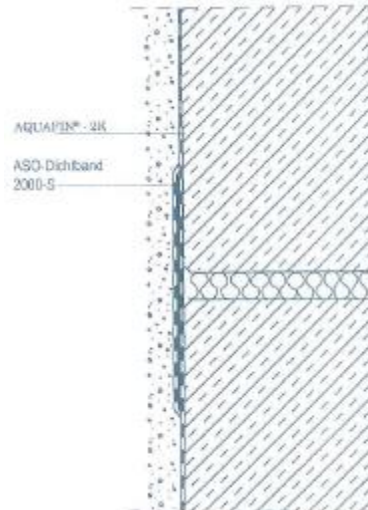


Figure 3 – joints de murs de fondation exposés à une pression hydrostatique

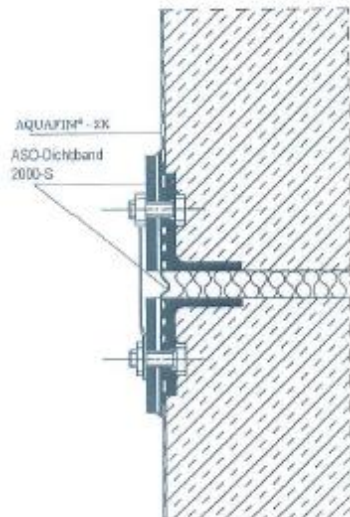


Figure 4 – traversées de tuyaux

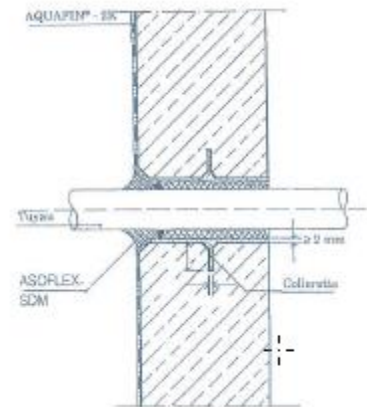


Figure 5 – traversées de tuyaux

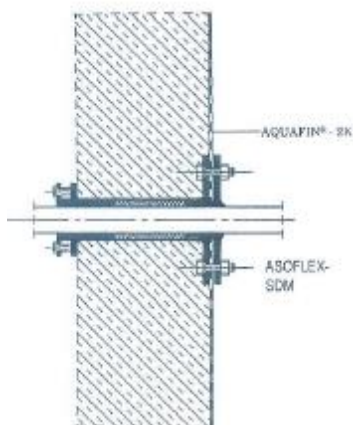


Figure 6 – raccord sol/mur dans les locaux humides

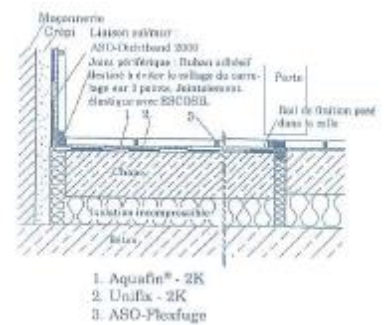


Figure 7 – raccord sol/mur sur les balcons et terrasses

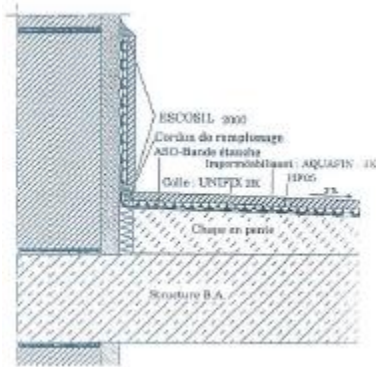


Figure 9 – nez de balcon et garde-corps

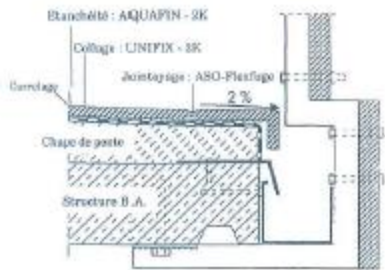
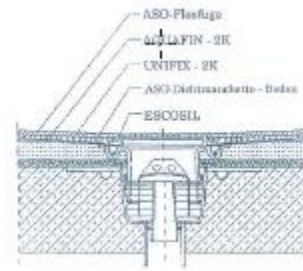


Figure 8 – écoulements métalliques ou en PVC



9 Conditions

- A. Le présent Agrément Technique se rapporte exclusivement au système mentionné dans la page de garde de cet Agrément Technique.
- B. Seuls le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur, peuvent revendiquer les droits inhérents à l'Agrément Technique.
- C. Le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur ne peuvent faire aucun usage du nom de l'UBAtc, de son logo, de la marque ATG, de l'Agrément Technique ou du numéro d'agrément pour revendiquer des évaluations de produit non conformes à l'Agrément Technique ni pour un produit, kit ou système ainsi que ses propriétés ou caractéristiques ne faisant pas l'objet de l'Agrément Technique.
- D. Les informations qui sont mises à disposition, de quelque manière que ce soit, par le titulaire d'agrément, le distributeur ou un entrepreneur agréé ou par leurs représentants, des utilisateurs (potentiels) du système, traité dans l'Agrément Technique (par ex. des maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, architectes, prescripteurs, concepteurs, etc.) ne peuvent pas être incomplètes ou en contradiction avec le contenu de l'Agrément Technique ni avec les informations auxquelles il est fait référence dans l'Agrément Technique.
- E. Le titulaire d'agrément est toujours tenu de notifier à temps et préalablement à l'UBAtc, à l'Opérateur d'Agrément et à l'Opérateur de Certification toutes éventuelles adaptations des matières premières et produits, des directives de mise en œuvre et/ou du processus de production et de mise en œuvre et/ou de l'équipement. En fonction des informations communiquées, l'UBAtc, l'Opérateur d'Agrément et l'Opérateur de Certification évalueront la nécessité d'adapter ou non l'Agrément Technique.
- F. L'Agrément Technique a été élaboré sur base des connaissances et informations techniques et scientifiques disponibles, assorties des informations mises à disposition par le demandeur et complétées par un examen d'agrément prenant en compte le caractère spécifique du système. Néanmoins, les utilisateurs demeurent responsables de la sélection du système, tel que décrit dans l'Agrément Technique, pour l'application spécifique visée par l'utilisateur.
- G. Les droits de propriété intellectuelle concernant l'Agrément Technique, parmi lesquels les droits d'auteur, appartiennent exclusivement à l'UBAtc.
- H. Les références à l'Agrément Technique devront être assorties de l'indice ATG (ATG 2011) et du délai de validité.
- I. L'UBAtc, l'Opérateur d'Agrément et l'Opérateur de Certification ne peuvent pas être tenus responsables d'un(e) quelconque dommage ou conséquence défavorable causés à des tiers (e.a. à l'utilisateur) résultant du non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou du distributeur, des dispositions de l'article 9.



L'UBAtc asbl est un organisme d'agrément membre de l'Union européenne pour l'Agrément Technique dans la construction (UEAtc, voir www.ueatc.eu) notifié par le SPF Économie dans le cadre du Règlement (UE) n° 305/2011 et membre de l'Organisation européenne pour l'Agrément Technique (EOTA, voir www.eota.eu). Les opérateurs de certification désignés par l'UBAtc asbl fonctionnent conformément à un système susceptible d'être accrédité par BELAC (www.belac.be).



L'Agrément Technique a été publié par l'UBAtc, sous la responsabilité de l'Opérateur d'Agrément, BCCA, et sur base de l'avis favorable du Groupe Spécialisé "RUWBOUW & BOUWSYSTEMEN", accordé le 27 janvier 2012.

Par ailleurs, l'Opérateur de Certification, BCCA, a confirmé que la production satisfait aux conditions de certification et qu'une convention de certification a été conclue avec le titulaire d'agrément.

Date de publication : 10 novembre 2015.

Pour l'UBAtc, garant de la validité du processus d'agrément

Pour l'Opérateur d'Agrément et de certification



Peter Wouters, directeur



Benny De Blaere, directeur général

L'Agrément Technique reste valable, à condition que le produit, sa fabrication et tous les processus pertinents à cet égard :

- soient maintenus, de sorte à atteindre au minimum les résultats d'examen tels que définis dans cet Agrément Technique ;
- soient soumis au contrôle continu de l'Opérateur de Certification et que celui-ci confirme que la certification reste valable.

Si ces conditions ne sont plus respectées, l'Agrément Technique sera suspendu ou retiré et le texte d'agrément supprimé du site Internet de l'UBAtc. Les agréments techniques sont actualisés régulièrement. Il est recommandé de toujours utiliser la version publiée sur le site Internet de l'UBAtc (www.ubatc.be).

La version la plus récente de l'Agrément Technique peut être consultée grâce au code QR repris ci-contre.

